

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GEORGES BOURQUARD

Sommet des Corées, à la bonne heure

C'est fou ce que la situation s'arrange à la vitesse de l'éclair entre les deux Corées. Après les menaces, les coups de menton et les vols de missiles, le sudiste Moon Jae-in et le nordiste Kim Jong-un font soudain ami-ami comme deux vieux potes prêts à jeter leurs vieilles rancunes à la rivière. Entre les deux pays, ce n'est pas encore la paix mais c'est déjà moins la guerre.

Les Coréens du sud sont circonspects sur les véritables intentions du dictateur du nord. Chat échaudé... C'est la troisième fois qu'on leur fait miroiter un rapprochement. Les Coréens du nord eux, personne ne sait ce qu'ils en pensent vraiment vu que la liberté d'expression n'est pas le sport le plus pratiqué dans leur pays.

Kim Jong-un vient pourtant d'envoyer un signal fort : il a remis les pendules à l'heure à Pyongyang pour être synchro avec Séoul. En 2015, le nord avait retardé ses montres de trente minutes pour protester contre le fuseau horaire imposé par le Japon. La recherche de la paix revient parfois à trouver deux aiguilles dans une meule de foin.

L'autre annonce du dictateur sur le démantèlement d'un site atomique ne devrait pas être insurmontable puisque lors du dernier exercice nucléaire, il a été en partie détruit.

À la Maison Blanche, Trump jubile. Il est persuadé que ce sont ses tweets menaçants qui ont débloqué le statu quo coréen. En oubliant d'ajouter que désormais, il va devoir parler d'égal à égal avec le dirigeant sanguinaire de Pyongyang.

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Un service national obligatoire d'un mois : est-ce une bonne idée ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Ponts de mai : faut-il sanctionner les parents qui font rater les cours à leurs enfants ?

Oui 41% Non 59%

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (11 748 votes).

Vous êtes invités à répondre sur le site du Dauphiné Libéré :

ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



Des jets d'eau pour empêcher les piétons de traverser au rouge [VIDEO]

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

le dauphiné libéré Offre du PRINTEMPS VOTRE JOURNAL à 0,90€ au lieu de 1,10€

ET RECEVEZ LE LIVRE de la collection Saveurs d'Italie

ABONNEMENT 7 JOURS / 7

Par prélèvement, votre journal à 0,90€ au lieu de 1,10€, le dimanche 1,35€ au lieu de 1,60€ + le livre, pendant les 6 premiers mois, puis 1€ en semaine et 1,5€ le dimanche.

1 an au comptant : 351€ au lieu de 390€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches + le livre.

6 mois au comptant : 195€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS / 7

Par prélèvement, votre journal à 0,90€ au lieu de 1,10€, + le livre, pendant les 6 premiers mois, puis 1€.

1 an au comptant : 280,80€ au lieu de 312€ soit 312 exemplaires semaine + le livre.

6 mois au comptant : 156€ soit 156 exemplaires semaine.

Pour vous abonner, appelez le

0 800 88 70 01

Service & appel gratuits

ou retournez après avoir complété le bulletin ci-dessous à :

Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex

- Accompagné de votre règlement pour un règlement au comptant.

- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

CP/Ville Tél.

Pour payer par prélèvement, c'est facile :

remplissez et signez le mandat SEPA ci-dessous

et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré

Adresse : 650, route de Valence Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom :

Votre Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

IBAN : BIC : Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A : Le : Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | DANS VOTRE RÉGION

POLLUTION DE L'AIR | Le deuxième plan de protection de l'atmosphère de la vallée

La peur du plan léger et



Les douze mesures prioritaires à retenir et à appliquer selon les associations, défendent une idée : il faut agir sur tous les polluants et sur toutes les sources de pollution. Industrie, résidentiel, transport de marchandises, mobilité, incinération des déchets, infrastructures... les domaines devant connaître les effets du PPA2 sont nombreux. Photo DR

Alors qu'une nouvelle batterie d'analyses du laboratoire Analytika révèle ce que contiennent les fameuses poussières (PM), les associations ayant participé aux ateliers de préparation du PPA 2 craignent un plan pas assez ambitieux.

Il n'est pas prévu de voir la couleur du PP2 avant quelques mois mais ils sont déjà inquiets. Pas assez engagé ce Plan de protection de l'atmosphère pour les cinq années à venir, voilà ce que redoutent les associations environnementalistes participant en ce moment à sa rédaction (1). Rien de nouveau sous les particules en suspension de la vallée de l'Arve diront certains. Oui mais... « Nous

sommes là pour pousser, nous ne sommes pas décourageés, il est bien de rappeler au grand public quelle est notre place, notre seul pouvoir est celui de convaincre. Ce qui est sûr, c'est bien qu'étant partie prenante de sa rédaction, nous ne cautionnerons pas un PPA pas assez ambitieux », répond aujourd'hui le médecin allergologue Jacques Venjean, pas contre un petit coup de pression médiatique, pour tenter de faire bouger les lignes.

La crainte des demi-mesures

Car c'est visiblement ce que le collectif a un peu de mal à faire dans l'exercice participatif des groupes de travail mis en place par le pré-

fet. « Nous avons beaucoup travaillé et nous avons déjà l'impression que l'on risque de se retrouver avec des demi-mesures. Selon nos informations, nous sommes très en retrait de ce qu'il faut », complète Alain Nahmias, président d'ARSMB. Il faut dire que l'exercice similaire à celui-ci, réalisé pour le PPA1 (2012-2017), a laissé les associations sur leur faim à l'heure des comptes. « Ce plan a permis, d'après ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, de réduire la pollution de l'air de -7 % concernant les particules PM10 contre des gains attendus de -30 %, de -1 % seulement concernant le dioxyde d'azote contre des gains projetés de -28 % et de -10 % concernant le benzo (a) pyrène au lieu des -25 % attendus », donne Anne Las-

man-Trappier, présidente de Inspire, pour illustrer des « avancées trop timides. »

Un territoire exemplaire qui attend les moyens d'une lutte exemplaire

« À nos yeux, il y a un déficit de résultats notable à l'issue des 5 ans du PPA 1 et un certain nombre de mesures prévues n'ont pas été appliquées », déplore Jacques Venjean. Pour l'allergologue, Jacques Nahmias, Anne Lassman-Trappier mais aussi le docteur Cécile Buvry, la faute à un manque d'évaluations régulières. « Pour ce PPA 2, nous sommes très vigilants à ce que ce qu'une vraie gouvernance soit mise en place et nous insistons pour en faire partie en tant que citoyens et médecins » prolongent-ils.

Pour eux, l'heure est maintenant à l'espoir de voir leurs demandes retenues et les annonces gouvernementales suivies d'effets. « Il y a eu la promesse de faire de ce territoire, un territoire exemplaire de la lutte contre la pollution de l'air. C'est maintenant un objectif national, il serait bien alors que M. Hulot annonce désormais des mesures concrètes et des financements », prolonge Alain Nahmias.

Ludovic FAVRE

(1) Sous la bannière d'ARSMB, d'Inspire, du Collectif médical de la Vallée de l'Arve et du Réseau Air 74, Alain Nahmias, Anne Lassman-Trappier, Cécile Buvry et Jacques Venjean ont fait le point à Annecy, dans les locaux de la Ligue contre le cancer.

Douze mesures prioritaires pour « ne pas tomber dans les travers du premier PPA »

Pour faire du PPA2 une réussite, le collectif avance 12 mesures « à retenir et à appliquer, comme socle indispensable à l'efficacité de l'action contre la pollution de l'air dans la vallée de l'Arve. » Elles font écho aux 25 mesures remises à Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire, en janvier dernier.

Ces douze mesures prioritaires ont trait à la mobilité, au secteur résidentiel, aux transports de marchandises, à l'industrie bien évidemment, à la santé, aux infrastructures et à l'incinération des déchets.

L'idée maîtresse défendue par les associations et médecins de la vallée de l'Arve est une prise en compte de tous les polluants et de toutes les sources d'émissions. « Concentrer l'action publique principalement sur le chauffage au bois et à la vitesse des voitures sur l'autoroute n'est pas

La mise "sous vide" de l'usine SGL Carbon

"Leurs" mesures sont ainsi à large spectre et pour certaines drastiques. C'est le cas de celle concernant les déchets, avec une limitation de l'incinération (à l'usine de Passy) à ceux produits sur le territoire du PPA. Autre préconisation forte : la mise "sous vide" de l'usine SGL Carbon. « L'épicentre de la pollution est à Passy, il faut que l'on obtienne de mesures très efficaces

comme pour cette usine installée à Venissieux, Carbone Savoie, qui fonctionne en atmosphère fermée. »

Contrôles plus stricts des émissions industrielles, contrôles effectifs des poids lourds, développement des modes de déplacements doux, relance du fret ferroviaire sur la ligne du Mont-Cenis viennent compléter une batterie de demandes plus classiques, qui n'exemptent pas les particuliers.

Extension du fonds Air Bois aux énergies renouvelables, y compris le solaire thermique et la géothermie, en interdiction des foyers ouverts ou appareils de chauffage au bois non performants dans les constructions neuves, ainsi que mise à niveau des installations de chauffage au bois lors de vente de biens, sont des pistes du collectif. Peut-être celles du PPA 2.

« Nous avons été écoutés, et ce même par les industriels »

Il faudra attendre la fin de l'année 2018, pour la publication du Plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve deuxième édition. Avant cela, le travail de réflexion mené au sein de huit groupes de travail sectoriels (résidentiel/tertiaire, mobilités/transports, activités économiques, agriculture, ressources et déchets) et transverse (santé, collectivités, mobilisation citoyenne) aura servi à la rédaction du PPA2, et plus précisément à la définition de l'ensemble des fiches actions dudit plan. Cela devrait nous mener en juin. On saura alors ce qu'il y a dans ce PPA 2.

L'enquête publique à la rentrée

S'en suivront la phase de consultation et la sollicitation de l'Autorité environnementale.

Dernière phase pour la rentrée de septembre 2018 : l'enquête publique d'une durée d'un mois.

« Aujourd'hui la balle est dans le camp de la préfecture », clament les représentants d'associations qui ont participé aux ateliers et saluent aujourd'hui la manière. « Cette méthode de travail positive et efficace, a débouché sur des propositions souvent consensuelles et bien comprises par les différents acteurs. »

« Par rapport à ce que nous avons connu pour le PPA1, nous avons apprécié le changement d'esprit. Nous avons été écoutés, et ce même par les industriels. Il y a eu un certain respect, il faut le noter. Mais tout cela n'empêche pas que nous soyons inquiets pour les décisions finales », complète le docteur Buvry.

L.F.

L.F.

LE DOSSIER DU JOUR | DANS VOTRE RÉGION

de l'Arve est en cours de rédaction. Les inquiétudes ne s'estompent pas, au contraire

des particules chargées

Un « cocktail » de contaminants aux effets inconnus sur la santé dans les poussières fines du fond de la vallée de l'Arve



Les poussières ont été prélevées à l'aide d'un aspirateur sur le rebord d'une fenêtre n'ayant jamais été nettoyé. Photo DR

Quantité versus qualité. C'est là le cœur du débat. Ou en tout cas sur cet axe que souhaite se positionner Bernard Taillez. Le scientifique et directeur du laboratoire d'analyses indépendant Analytika vient de publier une nouvelle série d'analyses de la qualité de l'air, à la demande du collectif de défense de l'environnement le Col-l'air pur. Enfin, qualité de l'air... Bernard Taillez préfère quant à lui parler de « pollution de l'air ».

Les analyses effectuées au pied du viaduc des Egratz, dans la zone industrielle de Chedde (Passy) s'attachent à regarder ce que l'on trouve dans les poussières. Les fameuses PM que l'on suit avec attention depuis quelques années et qui sont notre indicateur maître en matière de pollution de l'air. La méthode habituelle de calcul de la pollution prend en

compte les PM10, c'est-à-dire les particules fines dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. « Ce sont celles qui grattent la gorge et sont retenues par les poils du nez et les sinus », lance Bernard Taillez.

« 39+29+16 raisons de s'inquiéter »

Compter les PM permet donc d'avoir une idée de la quantité de poussières que nos poumons ingèrent. Mais pas de savoir ce que nos poumons ingèrent exactement. « La poussière est un support qui circule dans l'air et qui accumule les autres contaminants. Quand elle retombe, selon la loi inexorable de la gravité, elle contient tout ce qu'elle a pu rencontrer sur son passage », explique le scientifique. Et que contient-elle dans

la vallée de l'Arve ? Eh bien tout d'abord des métaux lourds, comme nous vous le rapportions déjà lors des premières analyses publiées dans notre édition Mont-Blanc du 14 janvier. Mais également « un cocktail invraisemblable de produits chimiques toxiques et polluants », continue Bernard Taillez. Parmi lesquels des cancérigènes, des mutagènes, des reprotoxiques et des perturbateurs endocriniens (lire par ailleurs).

Trois méthodes d'analyse ont été utilisées pour tester un panel le plus large possible de contaminants et l'on en comptabilise au total 84, aux noms plus imprononçables les uns que les autres. « Cela fait 39+29+16 raisons de s'inquiéter », balance Bernard Taillez. Et dans cette liste interminable de pentadecane, hexadecanoïc et autres benzène, deux produits sortent du

lot. « Ils sont référencés car ils ont été jugés suffisamment inquiétants par d'autres scientifiques pour justifier des recherches. »

Conclusion des dites recherches : ces contaminants ont des pouvoirs tumorigènes, précisément sur les poumons. Quant aux 82 autres contaminants... aucune recherche ne s'est jamais penchée sur leur cas. Leurs effets sur la santé sont donc inconnus à l'heure actuelle.

Quantité versus qualité donc. En effet, près de 80 % des poussières produites en hiver proviennent de la combustion du bois. Mais leur pouvoir néfaste est-il le même que celui des quelques pourcents de mutagènes et cancérigènes ? Toujours est-il que les contaminants qui ressortent des analyses effectuées par le laboratoire Analytika mettent en avant le trafic routier et les activités industrielles.

Amélie DAVIET

Pour consulter le rapport d'Analytika : www.analytika.fr/investigations/passy/

Petit lexique des grands mots qui font peur

Le problème avec la pollution c'est que les grands mots font très vite leur entrée. Ils font peur et n'évoquent pas grand-chose. Nous parlons ici par exemple de mutagènes ou de reprotoxiques. Mais que se cache-t-il réellement derrière ces termes ?

Les cancérigènes

Pour les cancérigènes, le terme parle plus ou moins de lui-même. Le cancer, tout le monde connaît (malheureusement). Un cancérigène est un facteur provoquant, aggravant ou sensibilisant l'apparition d'un cancer.

Les mutagènes

Passons désormais aux mutagènes. On trouve les mots « muter » et « gènes » et, en latin, le mot signifie littéralement « origine de changement ». C'est donc un agent qui change le génome (en général l'ADN), c'est-à-dire qu'il change notre code-barres génétique, ce qui fait que

l'on est qui l'on est. On pensera alors aux Tortues Ninja qui, sous l'effet de l'action d'un mutagène, sont transformées en êtres humanoïdes. Pourtant, pas d'emballage, la réalité est loin du comique. Si l'on ne répertorie à l'heure actuelle aucun humanoïde connu, on sait en revanche que la mutation est -a minima- la première étape nécessaire vers la cancérisation. Bien loin des super-pouvoirs donc.

Les reprotoxiques

Enfin, les reprotoxiques. Nous avons donc ici le terme « toxique ». Et puis « repro », comme dans reproduction. On qualifie ainsi tout phénomène de toxicité pouvant altérer la fertilité de l'homme ou de la femme ou altérer le développement de l'enfant à naître.

Les CMR

Chez les initiés, c'est connu, les acronymes font loi. Ici, en l'occurrence, on parle de CMR. La barbarie

de ces trois lettres désigne donc le cocktail non moins barbare de cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. Difficile de prouver quoi que ce soit quant à leurs effets sur la santé. La législation avance donc à tout petits pas.

« La réglementation n'évolue pas aussi vite que la science », note ainsi Bernard Taillez qui spécifie par ailleurs que « la science de la toxicologie n'en est qu'à ses balbutiements. »

Donc, pour résumer. Nous avons à l'heure actuelle connaissance de l'existence de contaminants (sans doute plusieurs centaines de milliers voire des millions). Une terminologie a été proposée : les CMR. Reste désormais à étudier ces contaminants, à en déterminer les effets sur la santé et à les placer dans les bonnes cases. Et puis, évidemment, à prendre les actions en conséquence.

La pollution semble avoir encore de beaux jours devant elle.

A.D.

J-19

RECONSTRUCTION EN COURS D'UN BATIMENT AU PARC D'ANDILLY

Le bâtiment se dresse fièrement aux côtés de la tour que les pompiers ont pu préserver des flammes le 12 janvier dernier.

Le chantier n'est pas fini, il reste la couverture du bâtiment et les aménagements intérieurs, mais c'est déjà une belle réussite pour les charpentiers qui redoublent d'efforts depuis un mois et les bénévoles qui prennent le relais le soir et le week-end.



Il reste quelques jours à peine pour concentrer les énergies sur les projets de cette année 2018, qui ont forcément pris du retard avec la reconstruction du bâtiment. Bâtiment dont l'association ne pouvait pas se passer puisqu'il abrite les entrées et les boutiques des Grandes Médiévales et du Parc des Epouvantails.

Rendez-vous les 19, 20, 21 et 26, 27 mai pour vivre les Grandes Médiévales d'Andilly, comme si l'incendie de janvier n'avait jamais eu lieu... bien que des indices volontairement laissés raconteront l'histoire du lieu.



LES GRANDES MÉDIÉVALES D'ANDILLY 2018 auront bien lieu les 19, 20, 21 et 26 et 27 mai

Billetterie sur www.lepetitpays.com
Tarifs réduits jusqu'au 6 mai

Une nouvelle batterie d'analyses pour aller plus loin

Le 14 janvier dernier, *Le Dauphiné Libéré* publiait dans l'édition Mont-Blanc les résultats des premières analyses effectuées par le laboratoire d'analyses indépendant Analytika, à la demande du tout jeune Coll'air pur. Au menu de cette première plâtrée de résultats, on trouvait des métaux lourds. Zinc, plomb, arsenic et bien d'autres. De quoi faire réagir dans la vallée.

De l'eau, plus ou moins polluée, a depuis coulé sous les ponts et cette nouvelle ventrée de chiffres, chromatogrammes, spectromètres trouve la vallée à la sortie d'un hiver pas si pollué que ça. Intempéries obligent. Mais alors pourquoi réaliser de nouvelles analyses ? Et qu'apportent-elles de nouveau ?

Une nouvelle méthodologie

« Deux raisons à cela », répond Bernard Taillez, Géotrouvetout de la pollution, qui tient les rênes du

laboratoire. Tout d'abord, la méthodologie, affirme le scientifique. « J'ai voulu répondre à la mauvaise foi de mes opposants qui affirmaient que puisque les premières poussières analysées avaient été prélevées au sol, elles montraient la teneur en métaux lourds du sol. Et non de l'air. » Les poussières qu'il a analysées cette fois-ci ont donc été prélevées sur un appui de fenêtre situé à une cinquantaine de mètres de là où avaient été effectués les premiers prélèvements.

« C'est une fenêtre qui n'a jamais été nettoyée et qui montre donc le cumul historique », justifie Bernard Taillez. Le bâtiment concerné se trouve dans la zone industrielle des Egratz, à proximité directe d'une zone résidentielle (ainsi que d'une crèche et d'une école primaire).

Et puis, ces nouvelles analyses vont plus loin. Alors que seuls les composés inorganiques avaient été observés, les contaminants organiques ont cette

fois été pris en compte (pour ceux qui auraient raté leurs cours de chimie lire en fin d'article). « La quantité de poussière que j'avais lors des premières analyses n'était pas suffisante pour que je puisse tout faire », affirme le directeur d'Analytika.

La méthodologie a donc été adaptée et les analyses poussées un peu plus loin. « En termes de métaux lourds, c'est du même ordre que les analyses précédentes », confirme Bernard Taillez qui espère simplement que l'on « tirera la sonnette d'alarme. »

A.D.

On trouve en chimie trois grands domaines. La biologie qui concerne les êtres vivants et qui ne nous intéresse pas ici. La chimie inorganique, qui touche aux minéraux et donc, notamment, aux métaux lourds. Et la chimie organique qui est la chimie du carbone, tout ce qui résulte de la combustion de produits contenant du charbon, du pétrole.

« Le cancer c'est comme faire ses courses au supermarché »

Les perturbateurs endocriniens, cela fait un moment, maintenant, que l'on entend parler. Chacun y va de son avis. On les brandit comme autant de menaces latentes et destructrices. Mais qui sont-ils vraiment et quels sont leurs effets ?

Le terme perturbateur endocrinien est apparu il y a un peu plus de 25 ans pour décrire tout ce qui perturbe l'hormone. « Il y a beaucoup de produits toxiques qui peuvent être des perturbateurs endocriniens », établit Ludivine Ferrer, directrice de l'association santé environnement France (Asef). En fait, un contaminant peut tout à fait être à la fois un mutagène (lire ci-contre) et un perturbateur endocrinien.

Le problème ici est que « le seul cancer dont on est sûr qu'il est lié à un toxique, c'est celui de l'amiante car il déclenche une forme de cancer bien spécifique. Pour le reste, c'est très com-

pliqué », affirme Ludivine Ferrer. En effet, on parle ici de pathologies multifactorielles. C'est-à-dire qu'on ne peut pas attribuer un cancer à tel ou tel contaminant. C'est une accumulation.

Baisses de QI et spermatozoïdes en berne

« On a tous un ami qui nous dit qu'il connaît quelqu'un qui fume (1) depuis 50 ans et qui se porte comme un charme. Mais le cancer, c'est un peu comme de faire ses courses au supermarché. On part avec un chariot et celui-ci est plus ou moins plein à la base. C'est notre génétique. Et puis on le remplit de cancérigènes et autres couches plus ou moins néfastes et lorsque le chariot est plein, notre corps déclare une maladie. » Une part de chance, donc, et puis une part d'accusation.

En termes d'effets sur la

santé, la liste est longue mais surtout hasardeuse. Ludivine Ferrer évoque la diminution du QI des bébés nés de mères exposées à certains perturbateurs endocriniens. « Lorsque l'on a un projet d'enfant, il faut commencer par se dépolluer », affirme-t-elle.

« Comment définit-on l'infertilité », interroge quant à lui Richard Faitg, anesthésiste à Thonon-les-Bains et membre de l'Asef. Peu voire pas d'études sont disponibles sur le sujet, entre autres pour des raisons d'éthiques. Pour autant, « des spermatozoïdes, il y en a de moins en moins et on ne sait pas pourquoi », poursuit Richard Faitg. « Les effets de l'environnement vont nous arriver dessus très très vite », conclut-il.

A.D.

(1) Le tabac contient des mutagènes et des perturbateurs endocriniens.

(Communiqué)